

**Nous espérons que vous passez un agréable séjour à Chypre et nous vous encourageons vivement à partir à la découverte de l'île. Nous disposons d'un réseau routier moderne et efficace, qui relie les principales villes aux nombreux lieux touristiques susceptibles de vous intéresser. Avant de partir, prenez le temps de lire attentivement les informations ci-dessous.**

***A Chypre, nous conduisons à GAUCHE et, PAS à droite. Vérifiez que vous êtes couvert par une assurance.***

**Pour votre sécurité et celle des autres**, les conducteurs doivent respecter strictement les limitations nationales de vitesse. La vitesse maximale autorisée sur les autoroutes de l'île est de 100 km/h - la vitesse minimale de 65 km/h. A moins d'une indication contraire, la vitesse maximale sur les routes interurbaines et sur les routes de campagne est de 80 km/h. Dans les agglomérations, à moins d'une indication contraire, la vitesse maximale est de 50 km/h.

**Il vous est interdit de prendre le volant** si votre taux d'alcool dans le sang ou par litre d'air expiré est supérieur à la limite autorisée. Celle-ci est fixée à 50 milligrammes d'alcool pour 100 millilitres de sang (BAC 0.5 mg/ml) et de 22 microgrammes d'alcool pour 100 millilitres d'air expiré. Depuis le 6.05.2015, une nouvelle limitation a été instaurée pour les conducteurs suivants : personnes détentrices du permis de conduire depuis moins de 3 ans, apprenti-conducteurs, conducteurs de motos, motocyclettes, tricycles, quadricycles, chauffeurs poids lourds de 3,5 tonnes, chauffeurs de cars d'une capacité de plus de 8 sièges, chauffeurs de taxi dans le cadre de leur fonction et chauffeurs de véhicules transportant des matières dangereuses. La nouvelle limite pour les catégories mentionnées ci-dessus est de 9 microgrammes d'alcool pour 100 millilitres d'air expiré et de 20 mg d'alcool pour 100 millilitres de sang.

**L'utilisation du téléphone portable ou autres appareils pendant la conduite est interdite.** Elle n'est autorisée qu'avec un kit mains libres.

**Le port de la ceinture est obligatoire aussi bien à l'avant qu'à l'arrière du véhicule.** Les enfants mesurant moins de 1,5 mètres doivent être attachés par un système adapté à leur taille.

Si vous conduisez un véhicule motorisé durant votre séjour, veuillez noter que vous aurez besoin d'un permis de conduire valide, en tenant compte des points suivants:

- Les citoyens européens peuvent utiliser leur permis de conduire national.
- Les citoyens non-européens peuvent utiliser leur permis de conduire national pour une période de 30 jours maximum ou d'un permis de conduire international valide.
- Les citoyens de la Norvège, d'Islande, du Lichtenstein, d'Australie, de Russie,

de Géorgie, d'Ukraine, de Suisse, du Zimbabwe, des Etats-Unis, du Japon, du Canada, de Nouvelle Zélande, d'Afrique du Sud et de Corée du Sud peuvent utiliser leur permis de conduire national pour une période de 6 mois maximum. A l'issue de cette période de 6 mois ils doivent faire une demande pour l'obtention d'un permis de conduire Chypriote, sans devoir repasser l'examen d'obtention du permis.

- Les citoyens de pays qui ne se trouvent dans aucune des catégories ci-dessus doivent obtenir un permis de conduire Chypriote en suivant la procédure adéquate, c'est-à-dire en passant l'examen d'obtention du permis de conduire (théorie et pratique).

**Concernant l'utilisation d'une motocyclette ou d'un mobylette, veuillez garder à l'esprit que:**

- La loi stipule que le port du casque est obligatoire pour le conducteur et le passager. Les agences de location doivent vous fournir sur demande un/des casque(s) au moment de la location.
- Un passager peut être transporté sur une motocyclette ou vélomoteur à condition d'être âgé de 12 ans ou plus, et d'être assis à califourchon sur le siège.
- Les phares doivent être allumés durant la journée.

**Les piétons doivent garder à l'esprit ce qui suit et impérativement : C'est pourquoi il est impératif de toujours:**

- Marcher sur le trottoir. En l'absence de trottoir, il faut marcher du côté droit (face aux voitures).
- Regarder à droite d'abord, puis à gauche, avant de traverser la route.
- Porter, la nuit, des badges fluorescents spéciaux sur vos vêtements, ou des vêtements de couleur claire, afin d'être facilement visible sur la route.
- Ne jamais traverser la route entre des véhicules à l'arrêt, dans un virage, à une intersection ou d'une pente raide.

**Autoroutes:**

- Les voitures circulent sur la voie de gauche de l'autoroute
- La voie de droite peut être utilisée seulement pour:  
Dépasser un autre véhicule  
Lorsque la voie de gauche n'est pas libre  
Pour céder la priorité à une voiture qui entre sur l'autoroute.

**Sur l'autoroute, il est interdit :**

- d'arrêter ou garer son véhicule,
- aux piétons, bicyclettes, mobylettes, véhicules agricoles ou véhicules ne pouvant maintenir une vitesse minimale de 65 km/h de circuler.

**En cas d'accident, appelez immédiatement le 199 ou le 112**

**NOUS VOUS SOUHAITONS UN TRES AGREABLE SEJOUR ET VOUS REMERCIONS DE NOUS AIDER A PRESERVER LA SECURITE ROUTIER DE CHYPRE, POUR TOUS.**



FRA



# EN TOUTE SÉCURITÉ

SUR LES ROUTES DE CHYPRE

Conduire prudemment,  
C'est votre responsabilité



OFFICE DU TOURISME DE CHYPRE

En coopération avec la Police de Chypre,  
le Ministère de Transports, Communication et Travaux Publics  
et les Associations de Location de Voitures.



Republic of Cyprus

